

JE M'INSTALLE PAYSAN-NE !

La lettre d'infos de l'ARDEAR Poitou-Charentes

Novembre
Décembre
2015

N°6

EDITO

Je m'installe paysan. Faire comprendre, qu'entre le rêve, l'envie et les réalités il y a un juste milieu... Se faire accompagner pour cibler le parcours à venir (acquis, parcours personnel ...). Se coller à la réalité (formations, stages) pour acquérir les bases indispensables.

Il faut découvrir "que la terre est plus basse là où on la travaille". Eviter de "se monter le chou en mayonnaise" avant d'en avoir plantés. Une économie dont la référence n'est plus l'euro mais la salade (pour les maraîchers...). 1 euro égale 1,6 salade. Donc 1000 euros il faut planter, désherber, vendre 1600 salades! Que "l'or vert" c'est de la sueur ! Que le banquier sera votre pire ennemi s'il vous manque les salades pour votre échéance.

A part ça, "le bonheur est dans le pré". Vivre avec les saisons, dans un biotope que l'on façonne à son image en respectant notre environnement, offre des joies réelles.

Toujours décidé! Alors faites tout pour y arriver! On vous attend! Nous avons besoin de nouveaux paysans.

*Pascal Elie, maraîcher en Charente Maritimes
Membre du Conseil d'administration ARDEAR PC*



● ● ● Café cédants repreneurs

Transmettre sa ferme est une phase complexe dans la vie d'un paysan et pourtant cruciale pour garder des campagnes vivantes sur le territoire.

Reprenre une ferme peut paraître compliquée : comment s'y prendre ? Serais-je libre de monter le projet que je souhaite vraiment ? Quelle relation dois-je avoir avec le cédant ?

Les freins à la transmission peuvent être financiers voir administratifs mais il y a un facteur au centre de tout ça : **l'humain**.

Les cafés cédants repreneurs proposés par l'ARDEAR Poitou Charentes du 24 au 27 Novembre sont des moments de rencontres entre cédants et repreneurs pour chercher à comprendre les blocages à la transmission et imaginer les moyens de les surpasser.

La matinée se déroule sur une ferme à transmettre, par département picto-charentais, tout au long de la semaine. Après les présentations autour d'un café, place à l'animation et aux jeux de rôles divers pour se mettre à la place du cédant et inversement. En fonction des réactions, cet échange permettra d'identifier les points de vigilance à avoir dans la posture de chacun pour aller au devant des appréhensions de l'autre.

Renseignements & inscriptions par mail ou téléphones aux antennes ARDEAR correspondantes.

● ● ● La pluriactivité ?

En écho au prochain café installation (mardi 10 Novembre à La Couronne) une petite définition s'impose !

Il y a pluriactivité sur une ferme lorsque le paysan décide de travailler pour une partie de son temps en dehors de sa ferme.

Utile dans le cas d'une installation progressive, la pluriactivité est aussi un appui pour des installations à plusieurs. Un appui financier mais aussi moral pendant certaines phases pas toujours simple à vivre au quotidien.

Venez découvrir la pluriactivité avec l'intervention de Thierry Quesne juriste à Accéa + et Catherine Chanavat éleveuse et sage femme en Nord Charente.

CAFE CEDANTS REPRENEURS

Le Lundi 23 Novembre de 09h30 à 12h30 au GAEC de la Porcelaine à Persac (86)

Le Mercredi 25 Novembre de 09h à 12h chez Bernard et Laurent BILLY à Breuil sur Argenton (79)

Le Jeudi 26 Novembre de 09h à 12h chez Mr et Mme GUILLET, éleveurs caprins à Cellefrouin (16)

Le Vendredi 27 Novembre de 09h à 12h chez Mr et Mme MORIN à Les touches de Périgny

PETITS DEJEUNERS DE L'INSTALLATION

Être pluriactif, le mardi 10 Novembre à Angoulême (16)

Travailler avec d'autres, le mardi 10 Décembre à Saintes (17)

De 9h30 à midi le mardi, renseignements & inscriptions par mail ou téléphones aux antennes ARDEAR correspondantes.



FORMATIONS

Le foncier, avant et après l'installation

Le jeudi 3 et vendredi 4 Décembre à la chambre d'agriculture de Saint-Jean

Renseignements et inscription d'Angély (17)
au 06 41 69 71 96.



Aide à la transmission HCF*

La loi d'avenir agricole en vigueur aujourd'hui prévoit une aide financière pour les exploitants souhaitant employer un stagiaire ou salarié dans le but de lui transmettre son exploitation.

L'exploitant doit être âgé d'au moins 56 ans, employer la personne à temps plein et maintenir l'emploi pendant au moins 3 ans (durée de l'aide) dans la perspective d'une transmission. Le candidat à l'embauche ne peut être parent de l'exploitant ou allié jusqu'au 3ème degré.

Le stage est autorisé pour les candidats âgés d'au moins 30 ans à l'arrivée sur l'exploitation. Le salarié est valable pour les candidats entre 26 et 30 ans (à l'arrivée sur l'exploitation), embauchés en CDI. Lorsque le stagiaire devient salarié, l'exploitant peut demander l'aide mais la durée totale de versement ne pourra pas dépasser trois ans.

L'aide varie entre 4000€/an pour une embauche et 2000 €/ an pour un stage. Elle est cumulable avec celle prévue pour le contrat de professionnalisation.

Décret 2015-77 du 29 Juin 2015, JO du 30

* Hors Cadre Familial



ANNONCES FONCIERES*

Spécial transmission

Reprise d'élevage bovin en bio/biodynamie

Vente ou location vente dans le cadre d'une transmission: 120 ha de prairies, une stabulation de 800 m², un cheptel de 35 vaches allaitantes race Normande.

Matériel du travail au sol mis à disposition avec 2 tracteurs.

Possibilité de remise en place d'un atelier de transformation laitière.

Les autres ateliers de la ferme seront conservés par les exploitants actuels (Accueil Paysan, légumes et fruits).

Estuaire de la Charente (17)

Ferme horticole et maraîchère à 20 min de Niort

Entreprise implantée depuis 15 ans, production horticole et maraîchère bio (autres productions possible).

3500 m² en propriété, 2000 m² location.

Matériel disponible : Serres verre froides 700 m², tunnels plastiques 900 m², système d'irrigation

Bâties disponibles :

Accueil clientèle (cour bitumée), bureau, maison d'habitation, hangar de stockage.

Centre Deux Sèvres

Retrouvez les contacts et d'autres annonces sur le site internet : inactpc.org, rubrique en haut à droite ANNONCES



Jeudi 10 décembre 2015
Saintes (17)/ Lycée Desclaudes
10h-17h

Journée installation du réseau Inpact à Saintes

Intitulée « Installation agricole, création d'activité en milieu rural: S'entourer pour avancer », cette journée a pour but d'introduire les porteurs de projet aux outils d'accompagnement du réseau Inpact et commencer à répondre à leurs interrogations.

De 10h à 17h, se suivront les ateliers des différentes associations du réseau:

- « Travailler avec d'autres » p'tit déjeuner de l'installation de l'ARDEAR
- « Vie familiale et professionnelle: Trouver l'équilibre » projection débat proposée par le CIVAM du Haut-Bocage
- « Trouver des terres c'est possible ! » rencontre animée par Terre de liens
- « Réfléchir au financement de son projet » échanges avec Accéa +, l'Afipar et Solidarité Paysans

Renseignement et information auprès du réseau Inpact par mail à installation@inactpc.org par téléphone au 05 49 27 38 33



REPÈRES SUR l'agriculture paysanne

La transmissibilité

Avoir une ferme transmissible, c'est faciliter sa reprise par quelqu'un qui pourra vivre dignement de son activité.

Dans le diagnostic « Agriculture Paysanne », cinq critères sont utilisés pour évaluer ce thème :

- La « vivabilité » dans la ferme évaluée sur le ressenti du paysan, son temps de travail, etc.
- La sécurité vis-à-vis du foncier
- L'adaptabilité de la ferme pour d'autres productions
- La viabilité économique de la ferme
- La valeur de l'outil à transmettre basée sur le capital mobilisé pour produire

Cette lettre d'informations est réalisée grâce au soutien de :

